

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) [2016/0364\(COD\)](#)
Directive

Directive sur les exigences de fonds propres: entités exemptées, compagnies financières holding, compagnies financières holding mixtes, rémunération, mesures et pouvoirs de surveillance et mesures de conservation des fonds propres

Modification Directive 2013/36/EU [2011/0203\(COD\)](#)

Sujet

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Priorités législatives

[Déclaration conjointe 2018](#)

[Déclaration conjointe 2017](#)

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture / convocation de la conciliation budgétaire

04/07/2018 Décision d'entamer des négociations interinstitutionnelles confirmée en plénière (Art. 69c)